

Peugeot rappelle 208 II Voiture de tourisme

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **208 II Voiture de tourisme**
- Marque : **Peugeot**
- GTIN 02/12/2020 - 11/04/2021
- Informations complémentaires : e2*2007/46*0639*11, e2*2007/46*0639*12, e2*2007/46*0639*14

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Le véhicule peut accélérer par inadvertance environ 30 km/h au-dessus de la vitesse de contrôle de croisière définie lorsque le régulateur de vitesse et le mode ECO sont activés. Cela pourrait augmenter le risque d'accident.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre